



Référence: 19483/10C
 Le présent document appartient à ma décision
 d'approbation du: 30/10/2023
 La Ministre de l'Intérieur
 Taina Bofferding

COUPE A-A'

Représentation schématique du degré d'utilisation du sol par lot ou ilot

LOT / ILOT	surface d'emprise au sol [m²]	surface du lot / de l'ilot [ares]	surface constructible brute [m²]	type et nombre de logements	type de toiture	nombre de niveaux	hauteur des constructions [m]
LOT 1	12.59	12.59	1123.00	1-mb	III+1C/1R+1S	3	12.59

Délimitation du PAP et des zones du PAG

- délimitation du PAP
- délimitation des différentes zones du PAG

Forme des toitures

- toiture plate
- toiture à x versants, degré d'inclinaison
- orientation de la falte

Gabarit des immeubles (plan / coupes)

- alignement obligatoire pour constructions destinées au séjour prolongé
- limites de surfaces constructibles pour constructions destinées au séjour prolongé
- alignement obligatoire pour constructions destinées au séjour prolongé
- limites de surfaces constructibles sans dépendances
- limites de surfaces constructibles pour constructions souterraines
- limites de surfaces constructibles pour avant-corps

Délimitation des lots / ilots

- lot projeté
- lot existant

Degré de mixité des fonctions

- pourcentage minimal en surface construite brute à céder au logement par construction
- pourcentage minimal et maximal en surface construite brute de logement par construction
- pourcentage obligatoire en surface construite brute de logement par construction

Espaces extérieurs privés et publics

- espace vert privé
- espace vert public
- aire de jeux ouverte au public
- espace extérieur pouvant être scellé
- voies de circulation motorisées
- espace pouvant être dédié au stationnement
- chemin piéton / piste cyclable / zone piétonne
- voies de circulation de type zone résidentielle ou zone de rencontre

Plantations et murets

- arbre à moyenne ou haute tige projeté / arbre à moyenne ou haute tige à conserver
- haie projetée / haie à conserver
- muret projeté / muret à conserver

Servitudes

- servitude de type urbanistique
- servitude écologique
- servitude de passage
- solimmi tsâi ou naturel à sauvegarder

Infrastructures techniques

- exemption à ciel ouvert pour eaux pluviales
- canalisation pour eaux pluviales
- canalisation pour eaux usées
- fosse ouvert pour eaux pluviales

Legende Complémentaire

- indication des coupes
- indication numéro lot et surface
- surface verte scellée par des constructions souterraines et pouvant accueillir des terrasses

LEGENDE

	LOT1	12.59
-	288.00	1123.00
755.00	1-mb	2-c
8-c		
tx(pente toiture n°42)	hc-hauteur corniche n°42/hf-hauteur falte n°42	III+1C/1R+1S

DEGRE D'UTILISATION DU SOL

SURFACE BRUTE : 12.59 ares
SURFACE NETTE : 12.59 ares
SURFACE PRIVEE PUBLIQUE NECESSAIRE A LA VIABILISATION : 0.00 are
SURFACE A CEDER AU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL : 0.00 are soit +/- 0.00%
DENSITE : 63.5425 log/ha

MAITRE DE L'OUVRAGE: **Stugalux Invest s.a.**
 96, rue du Kiem
 L-8030 Strassen

PROJET: **Projet d'aménagement particulier nouveau quartier "rue Basse" à Schiffflange modifié suivant avis 19483/10C**

ECHELLE: 1 / 250 e DESSINE: SH CONTROLE: PA DATE: 10 octobre 2022